|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| AMBASSADE DU TOGO*Mission permanente auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations internationales à Genève* |  |  REPUBLIQUE TOGOLAISE *Travail- Liberté-Patrie* |

**44ème session du Groupe de travail de l'Examen périodique universel (EPU)**

*06 au 17 novembre 2023*

**Examen du rapport du Turkménistan**

**Déclaration de la délégation togolaise**

 *Genève, le 06 novembre 2023*

 *(09h-12h30)*

**Monsieur le Président,**

La délégation togolaise souhaite la cordiale bienvenue à la délégation Turkménistienne et voudrait saluer les avancées observées, depuis son dernier passage devant le groupe de travail de l’EPU.

Ma délégation prend note des efforts déployés par le Turkménistan afin d’améliorer les conditions de vie dans les prisons, notamment en mettant en place des moyens techniques de vidéosurveillance et du matériel audiovisuel dans certains lieux de détention dans le but de prévenir la torture et les mauvais traitements à l’égard des détenus.

Toutefois le Togo souhaiterait formuler les recommandations suivantes :

* Réduire les effectifs dans les prisons surpeuplées et faciliter l’accès aux soins des détenus.
* Veiller à ce que les auteurs des disparitions forcées soient poursuivis, et garantir que les victimes aient accès à des voies de recours.
* Prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir l’emploi excessif de la force lors des opérations de maintien de l’ordre, notamment en mettant en place un mécanisme de contrôle indépendant pour faire en sorte que tous les cas signalés d’emploi excessif de la force par les forces de l’ordre donnent lieu à une enquête.

Pour terminer, ma délégation souhaite un plein succès au Turkménistan dans la mise en œuvre des recommandations issues du présent examen.

**Je vous remercie.**